

# EN DIRECT

## du conseil municipal de Tramayes du 02/08/2019

### Bulletin d'information n° 220

#### **Dossier hôtel du commerce**

La municipalité a fait l'acquisition de l'hôtel restaurant du commerce le 24 mars 2016 afin que ce bâtiment continue d'abriter une activité commerciale. De nombreuses visites ont été effectuées par des acquéreurs potentiels. Souvent les projets ont été bloqués par le montant des travaux de réhabilitation et la contrainte d'un droit de passage dans la cour intérieure.

Après avoir pris connaissance par l'intermédiaire de la société *Capifrance* (agence immobilière) de projets un peu innovants, le conseil municipal a réfléchi à de nouvelles conditions d'utilisation et de mise à disposition des locaux afin de faciliter la réalisation d'un projet.

#### **Travaux ancienne gendarmerie**

Le plan de financement de l'opération est pratiquement complet. De fait, une consultation des entreprises aura lieu durant le mois de septembre. Si le planning prévisionnel est respecté, les 10 logements seront opérationnels pour octobre 2020. Les personnes potentiellement intéressées peuvent se faire connaître au secrétariat de mairie où elles peuvent consulter les plans.

#### **Achat d'un tractopelle**

Notre actuel tractopelle date de 1997 et affiche 8 355 heures de travail au compteur. Il convient donc d'envisager son remplacement. Après une consultation et une visite, le conseil municipal a donné son accord pour l'achat d'un tractopelle plus puissant de 2001 et ayant 3 500 heures de travail pour un montant de 23 500 €ht. L'actuel tractopelle est repris pour la somme de 7 500 €ht.

#### **Travaux résidence de vannas**

La partie salle de classe située dans la résidence de Vannas étant libre, le conseil municipal s'est interrogé sur la possibilité de créer un appartement de l'ordre de 60 m<sup>2</sup> en lieu et place. Comme a priori, la halte-garderie située juste en dessous et d'une superficie de 120 m<sup>2</sup> sera transférée à terme dans des locaux remis à neuf dans le cadre de rénovation du bâtiment C de l'hôpital, le conseil municipal considère qu'il est préférable de jumeler ultérieurement ces deux surfaces pour créer deux appartements.

#### **Passage de géomètre pour le PLUI**

Afin d'élaborer dans les meilleures conditions une orientation d'aménagement du secteur de la Gare (le long de la route de Pierreclos) pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il est nécessaire d'avoir un plan topographique de cette zone. Cela permettra d'élaborer un pré-projet desservant correctement l'ensemble des parcelles et assurant leur raccordement au réseau d'assainissement collectif.

#### **Equipement cuisinière salle des fêtes**

Une consultation a été faite pour remplacer l'actuelle cuisinière à gaz de la salle des fêtes par une cuisinière électrique. Toutefois, au vu des propositions et des coûts, le conseil municipal décide de conserver l'actuelle cuisinière qui n'est pas très vieille et de prévoir son approvisionnement par deux bouteilles de gaz externes.

### **Questions diverses**

Suite à une demande du foyer rural, le conseil municipal a donné son accord pour que les activités musicales, qui se tenaient en mairie, aient lieu dans les locaux exploités anciennement pour la garderie périscolaire situés dans la maison des associations.

### **Recherche pierres pour murs**

Afin de consolider ou de réaliser des murs de soutènement, la municipalité cherche des pierres. Si vous avez des bâtiments en ruine dont nous pourrions extraire les pierres, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

### **Mesures de restriction d'eau**

Par arrêté préfectoral en date du 26 juillet 2019, qui prolonge celui en date du 16 juillet 2019, notre secteur est placé en zone crise pour la gestion de l'eau. De fait, l'arrosage des massifs fleuris et des pelouses est interdit. Par contre l'arrosage des potagers, en dehors des prélèvements réalisés en cours d'eau et nappe d'accompagnement, est autorisé de 20h à 8h. L'arrêté détaillé est consultable sur le site de la préfecture : [http://www.saone-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/arrete\\_restriction\\_usage\\_de\\_l\\_eau\\_26.07.2019.pdf](http://www.saone-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_restriction_usage_de_l_eau_26.07.2019.pdf)

**Permanence de l'assistance sociale : coordonnées téléphoniques 03/85/59/03/18**

### **Calendrier des manifestations**

Samedi 10, dimanche 11 août : déballage de l'association du Patrimoine impasse de l'église

Mercredi 15 août, marché gourmand de l'Office de Tourisme dans le parc du château, Tramayes dans la rue avec l'UCA

Samedi 7 et dimanche 8 septembre, « play-in » des enfants de la Mère Boëtier

# **Salle Joseph Dufour**

## **Du 15 août au 1<sup>er</sup> septembre**

# **Bruno Daublain**

**Artiste peintre expose ses toiles réalisées avec une technique associant l'acrylique, l'huile et les pigments**

**Vernissage le vendredi 16 Août à 18h30**

**Ouverture :**  
**du jeudi au samedi de 10h à 12h et de 16h30 à 19h**

**Entrée libre**